

Dates et échéances à ne pas manquer :

Le mardi 29 janvier à 10h00 Salle de réunion - Mairie de La Selve

Vous êtes conviés à une réunion de travail dont l'objectif est :

- de vous présenter le bilan du PAT (le détail des engagements, les résultats de l'évaluation...), le suivi de l'état des milieux aquatiques...
- de travailler avec vous sur une continuité pour ce programme (territoire, durée, types d'actions, d'aides...)

Nous vous attendons nombreux afin de préparer ensemble un programme adapté à vos attentes et répondant à vos besoins !!

Mi-avril : Dépôt du Nouveau Programme d'actions territorial auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne

Début juin : Etude du projet par la Commission des interventions du Bassin Adour Garonne

Renseignements :



Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur

1, Place de l'Hôtel de Ville - 12800 Naucelle

Hélène POUGET

Tél : 05 65 71 10 97

Télécopie : 05 65 71 10 98

Email : helene.pouget.crv2@orange.fr

Site internet : <http://riviere-viaur.com>



Avec la participation financière de :



En Aveyron,
tout nous rassemble



Avec la participation des communes du bassin versant du Viaur



UN PLAN D' ACTIONS POUR UNE AGRICULTURE DURABLE

SOMMAIRE

Décembre 2012, la fin provisoire du programme d'actions

Un bilan positif des engagements des agriculteurs

Le suivi des milieux

L'évaluation du programme

Une suite pour le PAT

Les dates importantes



Décembre 2012, la fin provisoire d'un programme d'actions

Le Plan d'Actions Territorial du Cône s'est terminé en décembre 2012. Ce programme d'actions a débuté en juin 2010 sur l'amont du Cône et a été élargi à l'aval du bassin versant en janvier 2012. Le PAT Cône concerne 166 exploitations agricoles (ayant au moins 1ha à l'intérieur du bassin versant).

Son objectif était de traiter simultanément et de manière cohérente les pollutions diffuses et ponctuelles d'origine agricole ainsi que les problèmes de fonctionnement des cours d'eau sur le bassin versant du Cône.

Sa démarche a été progressive notamment avec une phase consacrée au partage du constat de territoire. L'approche globale a été privilégiée avec la prise en compte du volet économique des exploitations et d'éléments sociaux.

Aujourd'hui, à la demande de l'Agence de l'Eau une évaluation a été menée notamment afin d'identifier certains freins et leviers aux changements de pratiques.



SMBVV - 1, Place de l'Hôtel de Ville 12800 Naucelle

Tél : 05 65 71 10 97 / Fax : 05 65 71 10 98 / Email : helene.pouget.crv2@orange.fr

UN BILAN POSITIF DES ENGAGEMENTS DES AGRICULTEURS

Sur le territoire Amont du Cône, une bonne participation des agriculteurs est à noter sur les accompagnements collectifs (journées Atelier du Cône, rencontres coins de champs...).

Il en est de même pour les accompagnements individuels notamment les suivis agronomiques et les diagnostics érosion ; ainsi que pour la réalisation de travaux (clôtures en bordure de cours d'eau, points d'abreuvement et plantation de haies).



Sur l'amont du Cône sur les deux ans et demi, **19% des agriculteurs** ont contractualisé des Mesures agroenvironnementales. Sur l'aval du Cône (où les engagements n'étaient ouverts qu'à partir de 2012), **22%** des agriculteurs se sont déjà engagés dans une mesure. Au total **375 hectares** ont été contractualisés dans une mesure agroenvironnementale pour 5 ans.

LE SUIVI DES MILIEUX

Le suivi qualité des eaux superficielles

Données SIE du bassin Adour Garonne (système d'information sur l'eau)
Selon la grille Seq Eau

Le Cône à Prunet				
Année	2009	2010	2011	2012
Qualité globale				
Nitrates			36*	36.4*
Particules en suspension				
Matières Phosphorées				

Le Cône à La Borie (amont La Selve)				
Année	2009	2010	2011	2012
Qualité globale				
Nitrates				
Particules en suspension				
Matières Phosphorées				

Le Cône à Saint Cirq				
Année	2009	2010	2011	2012
Qualité globale				
Nitrates	24*	24*	24*	24*
Particules en suspension				
Matières Phosphorées				

Le Bertrand à La Selve				
Année	2009	2010	2011	2012
Qualité globale				
Nitrates			22*	24.2*
Particules en suspension				
Matières Phosphorées				

* moyenne annuelle

Les changements opérés sur le territoire ne sont pas visibles au vu des analyses menées. En effet, ce type de programme d'actions doit avoir une portée beaucoup plus longue au vu du temps de réponse des milieux aquatiques. Ces analyses devront perdurer dans le temps tout comme les changements de pratiques afin de pouvoir suivre l'évolution de la qualité des eaux.

L'étude de suivi du colmatage des cours d'eau

Cette première campagne de suivi fait ressortir plusieurs tendances...

– le **Bertrand** et l'**Escorbis** présentent tous deux des niveaux de colmatage et d'oxygénation moyens. Cependant le taux de survie des œufs de truites sur le Bertrand est nettement plus faible, car soumis en 2011-2012 à des températures hivernales plus basses.

– Le **Cône** présente des niveaux de colmatage et d'oxygénation bien plus faibles que le Bertrand et l'Escorbis, et un taux de survie similaire à celui du Bertrand. Néanmoins la production de juvéniles de l'année à été bonne.

Extrait du rapport de la Fédération de l'Aveyron pour la pêche et la protection du milieu aquatique décembre 2012



Pêche des géniteurs novembre 2011

L'EVALUATION DU PLAN D' ACTIONS TERRITORIAL

A la demande de l'Agence de l'Eau une évaluation du programme d'actions a été réalisée. Pour cela différents éléments ont été analysés :

- ⇒ La gouvernance, l'animation et les partenariats techniques,
- ⇒ Les actions du programme,
- ⇒ Les changements de pratiques.

Cette analyse a été étayée par des questionnaires auprès des partenaires techniques et des enquêtes auprès de **37 agriculteurs du territoire**.

En terme de changement de pratiques nous pouvons dire que des changements se font petit à petit. Nombreux agriculteurs testent, évaluent et adaptent à leur besoin certaines techniques.

Quelques points importants de la réussite du programme :

- ⇒ des élus et professionnels agricoles mobilisés partageant un même constat,
- ⇒ une appropriation du constat et des enjeux par les agriculteurs et professionnels agricoles,
- ⇒ des agriculteurs intéressés, accueillants et motivés,
- ⇒ une structure porteuse reconnue et structurée,
- ⇒ un intérêt commun et partagé (bénéfice agricole et pour le milieu),
- ⇒ un soutien financier.

Au regard de cette évaluation, il semble indispensable de pérenniser le programme d'actions. Pour l'ensemble des agriculteurs enquêtés il est nécessaire de continuer ce type de programme sur le long terme. En effet, des changements de pratiques à l'échelle d'une exploitation se font sur le long terme (10 ans). Quand nous parlons de colmatage de cours d'eau et donc d'érosion des sols, cela touche au travail du sol, à l'assolement, aux rotations... Ce sont des changements structurels importants qui font appel à un processus complexe (multitude de facteurs) et qui demande donc du temps dans la réflexion puis dans la mise en œuvre.

UNE SUITE POUR LE PAT

C'est pourquoi nous souhaitons proposer un nouveau programme d'actions sur 5 ans en élargissant le programme aux agriculteurs du bassin versant voisin : la Durenque. En effet, le territoire de la Durenque présente un contexte similaire.



Une présentation détaillée du bilan, du suivi des milieux et de l'évolution du PAT vous sera faite lors d'une réunion : voir date au verso